



LABORATOIRE DES CEDRES

BULLETIN D'INFORMATION

INFIRMIERS(ES) LIBERAUX(ALES)

N°3

Février 2016

I N F O R M A T I O N S G E N E R A L E S

EDITO

La notion de travail en équipe avec tous les professionnels de Santé est fondamentale au Laboratoire des Cèdres pour servir au mieux les intérêts du patient. Notre objectif est avant tout un objectif métier.

F.LABOUDIE

Président LABOUDIE & Associés s.e.l.a.s.

SOMMAIRE

INFORMATIONS GENERALES

- Niveau d'accréditation COFRAC du Laboratoire des Cèdres
- Transmission des résultats par mail
- Mise à disposition de matériel de prélèvement

INFORMATIONS MEDICALES

Prélèvement réalisé à domicile.

CONTACTS

site Clinique des Cèdres
05 61 06 16 16

site Cornebarrieu Village
05 34 522 522

site Colomiers
05 61 78 03 82

site Minimes
05 61 57 55 37

site Atlanta
05 61 589 589

site Desbals
05 61 40 43 70

site Mauvezin
05 62 06 81 30

www.laboratoire-des-cedres.com

Numéros urgences

(nuit, week-end et jours fériés)

05 61 06 16 16 ou **06 38 76 25 71**

▪ **NIVEAU D'ACCREDITATION COFRAC DU LABORATOIRE DES CEDRES** : les exigences de la loi du 31 mai 2013 imposent aux laboratoires de biologie médicale de disposer au 31 octobre 2016 d'une accréditation couvrant 50 % des examens qu'ils pratiquent. 1^{er} laboratoire à avoir été certifié dans des normes internationales ISO, le Laboratoire des Cèdres est accrédité COFRAC depuis 12 ans. Fort de son expérience dans le management de la qualité et l'amélioration continue de son système, le **Laboratoire des Cèdres est actuellement accrédité à 97.4% des analyses réalisées.**

▪ **TRANSMISSION DES RESULTATS PAR MAIL** : le Laboratoire des Cèdres propose à l'ensemble de ses patients un envoi de ses comptes rendus d'analyses par mail, sécurisé par un code d'accès, permettant un accès rapide dès la validation biologique de son dossier. L'envoi par mail permet d'éviter les retards ou les erreurs de distribution de la poste. Ce mode de transmission est tout à fait possible en cas de prélèvements à domicile, il vous suffit de nous préciser sur le « fiche de renseignement » disponible dans les boîtes de prélèvement l'adresse mail du patient. La secrétaire du laboratoire fournira le code d'accès directement au patient avant la réception de son 1^{er} compte-rendu.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS - BOÎTES EXTERNES
À REMPLIR OBLIGATOIREMENT

Préleveur : S-09-PATIENT Version 11

Date et heure de prélèvement :
PRESCRIPTION
Prescripteur : Dr
Ordonnance : jointe au laboratoire, analyses à effectuer

URGENT OUI NON
IDENTIFICATION DU PATIENT
NOM et PRENOM : Sexe : F M M2
DATE DE NAISSANCE :
ADRESSE :

N° TEL :
N° SS : Nom de l'assuré :
Matraille :
RESULTATS (Fourniture M ou Mine (NMG)
 Par mail (adresse mail) : ...

Médecin Posologie :
Cadre réservé au laboratoire
Conformité : OUI NON Technique : utilisés S S E E C C H H F
suppléments S S E E C C H H F
Remarques : urines OUI NON Vite

▪ **MISE A DISPOSITION DE MATERIEL DE PRELEVEMENT** : en complément de la boîte de prélèvement sanguin HEMOBOX, le Laboratoire des Cèdres peut vous fournir, sur simple demande, à l'accueil du laboratoire du matériel supplémentaire : des unités de prélèvement à ailette (2 tailles disponibles verte et bleue) ; des tubes de purge pour les unités de prélèvement à ailette (avant de remplir le tube citraté bleu) ; des tubes supplémentaires pour prélèvements sanguins violet (EDTA), bleu (citraté), vert (hépariné) ; des flacons pour ECU ou coprocultures ; des écouvillons pour prélèvements bactériologiques...

ANALYSES MEDICALES 24h/24 :

Afin de répondre aux demandes de prélèvements le week-end (à partir du samedi midi), les jours fériés, et la nuit (à partir de 19h), le Laboratoire des Cèdres a mis en place un service d'appel pour le ramassage de vos prélèvements urgents chez le patient ou dans vos cabinets.

Numéros d'appel du service d'urgence :

fixe : 05 61 06 16 16 ou mobile : 06 38 76 25 71

Les techniciens et le biologiste de garde sur le site, après votre appel téléphonique, gèrent le ramassage du prélèvement chez le patient ou à votre cabinet pour son acheminement sur le plateau technique, traitement des analyses, et communication des résultats.



LABORATOIRE DES CEDRES

BULLETIN D'INFORMATION

INFIRMIERS(ES) LIBERAUX(ALES)

I N F O R M A T I O N S M E D I C A L E S

PRELEVEMENT REALISE A DOMICILE

Identitovigilance :

Le préleveur est responsable de la bonne identification des prélèvements. *Décret n°2002-660 du 30 avril 2002- chap 5.4.4.3a et 5.4.6c.*

Vérifier l'identité de la personne par une question ouverte avant d'étiqueter ou inscrire l'identité sur les prélèvements (exemple : « rappelez-moi votre date de naissance ? »).

Identifier le matériel de recueil (tubes, flacons, bidons, écouvillons) immédiatement après le prélèvement et à proximité du patient. L'identification ne doit jamais être réalisée à l'avance.

Selon la réglementation en vigueur, l'identification du matériel de recueil doit comprendre : le NOM, le PRENOM, le NOM DE NAISSANCE, la DATE DE NAISSANCE et le SEXE.

Afin de permettre une identification rapide et fiable des patients prélevés à domicile et déjà connus au laboratoire le Laboratoire des Cèdres met à votre disposition une planche d'étiquettes. Une étiquette doit être collée sur chaque matériel de recueil. Pour les tubes de prélèvements sanguins l'étiquette doit être collée au ras du bouchon, de haut en bas, en laissant impérativement un espace permettant de vérifier le niveau de remplissage du tube.

En l'absence d'étiquette, le préleveur doit identifier au stylo encre chaque matériel de recueil avec le NOM, le PRENOM, le NOM DE NAISSANCE, la DATE DE NAISSANCE et le SEXE.

Attention : les données d'identification du patient portées sur les échantillons doivent être strictement identiques à celles de la demande d'examen sans quoi l'analyse risque d'être annulée ou retardée et tout échantillon non identifié doit être refusé.

Fiche de renseignements :

Selon la réglementation en vigueur, tous les prélèvements réalisés en dehors du laboratoire doivent être associés à une « fiche de suivi médical » ou fiche de renseignement comportant tous les renseignements nécessaires à la bonne exécution des analyses et à l'interprétation des résultats. Cette fiche appelée au laboratoire des Cèdres « Fiche de renseignements-boîtes externes » complète la prescription et est fournie dans les boîtes de prélèvements remises par le Laboratoire. Celle-ci est réglementaire, elle a pour but de recueillir un maximum d'informations, afin que les paramètres analysés puissent être validés de façon cohérente par le Biologiste Médical.

Le préleveur est responsable de l'ensemble des informations transmises selon le *Décret n°2002-660 du 30 avril 2002 - Arrêté du 20 juin 2002.*

Transports des prélèvements :

Les échantillons biologiques sont considérés, pour leur transport, comme des matières dangereuses. Il faut donc respecter les conditions ADR P650 exigeant un triple emballage avec étiquetage «Echantillons biologiques de catégorie B UN 3373». Les prélèvements doivent être transmis dans les boîtes fournies par le laboratoire. Ces boîtes respectent la réglementation en vigueur et contiennent :

Des tubes (récipients primaires étanches), un socle plastique (emballage secondaire étanche), un emballage extérieur d'une solidité suffisante étiquetage ONU 3373.



L'expéditeur est responsable des conditions de conservation et du respect des délais d'acheminement des prélèvements. Nous insistons sur les conditions de température de transport des tubes de sang : 15° à 25°c ou selon les recommandations décrites dans notre manuel de préanalytique mis à votre disposition.

Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR) du 01.01.2007 et chap 5.4.5 de la norme ISO 15189.

Délai d'acheminement des échantillons :

Le délai doit être compatible avec la préservation de l'intégrité de l'échantillon, et varie en fonction des examens, du patient, et des conditions de transport : ces informations seront communiquées dans le nouveau manuel de préanalytique prévu courant 2016.

Certains paramètres reconnus instables imposent que le prélèvement soit acheminé le plus rapidement possible au laboratoire. Il s'agit du Potassium, LDH, Parathormone et Glycémie (sauf si prélevé sur tube gris fluoré).